

I Modalités disponibles

Presentiel ou en distanciel (selon réglementation)

I Durée de la formation

Durée de la formation : 7 heures.

I Public

Personnes en charge de la fonction de manager en restauration rapide
Accessibilité à tout pour tous.

I Prérequis

Connaissances du secteur de la restauration rapide.
Notion de gestion d'équipe et de management opérationnel

I Formateur

Formateur confirmé dans l'exercice de ses fonctions, avec les compétences pédagogiques à mettre en œuvre les formations et une expertise technique des thèmes enseignés.

I Méthodologie et moyens pédagogiques

Exposés théoriques et cas pratiques par la mise en situation. Méthode active et participative basée sur l'exercice et le jeu de rôle.

I Objectifs

Connaître le cadre légal de la RSE (Egalim, Agec, ISO 26000..).
Appréhender les enjeux de la RSE dans la restauration rapide.
Identifier les leviers d'action pour engager une démarche RSE.
Sensibiliser et impliquer le personnel.

I Suivi et évaluation

Test de positionnement en amont de la formation
Évaluation en cours de formation
Quizz final d'évaluation des compétences
Attestation de fin de formation

I Financement

Tarif de la formation : 252,00 € HT soit 302,40 € TTC

I Satisfaction

Taux de satisfaction global : Non calculé

Délai d'accès de 16 à 30 jours selon le financement demandé.

Contactez le service formation continue pour obtenir un devis ou toute assistance technique lors de formation à distance.
Informations complémentaires disponibles sur notre site Internet : www.cfahconseil.com

H&C Conseil 6 Place de Regensburg 63000 CLERMONT-FERRAND
Tel : 0473932592 - Siret 42924994900075

Déclaration d'activité enregistrée sous le n° : 83 63 03371 63 auprès de la Préfecture Auvergne-Rhône-Alpes

I Contenu

I. Introduction à la RSE et cadre légal

- Comprendre la définition et les fondements de la RSE
- Identifier les enjeux sociétaux et environnementaux
- Les lois et normes applicables (Egalim, Agec, ISO 26000)
- Les obligations légales
- L'engagement volontaire
- Identifier les bénéfices pour l'entreprise et les parties prenantes.
- Les impacts environnementaux et sociaux

II. Leviers d'action pour engager une démarche RSE

- Les actions concrètes à mettre en place
- Analyser les pratiques existantes et les améliorer
- Mobiliser les équipes autour de la démarche RSE
- Créer des outils de suivi et de communication interne
- Les indicateurs de suivi
- Valoriser les initiatives et les progrès

Délai d'accès de 16 à 30 jours selon le financement demandé.

Contactez le service formation continue pour obtenir un devis ou toute assistance technique lors de formation à distance.
Informations complémentaires disponibles sur notre site Internet : www.cfahconseil.com

H&C Conseil 6 Place de Regensburg 63000 CLERMONT-FERRAND
Tel : 0473932592 - Siret 42924994900075

Déclaration d'activité enregistrée sous le n° : 83 63 03371 63 auprès de la Préfecture Auvergne-Rhône-Alpes